

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 2 avril 2025

13 - 2025 /

L'an deux mille vingt-cinq, et le 2 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, NICOLAS Gérard, SANCHEZ Séverine, SANCHEZ Valérie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry

Procurations : FOSSAERT Josiane à DUHAYER-GARBOT Yvette, MAURY Jean-François à ARMENGOL André, SCHMITT Nathalie à BLANQUEFORT Jean,

Absents : BENEZECH Claude, JOURDAN Jean-Pierre, RASSIER Jean-Marie, SAEZ José

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

**Objet : Budget primitif 2025 - commune**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2025.

		Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Crédits proposés 2025	Fonctionnement	4 656 800.00 €	1 936 927.01 €
	Investissement	2 801 500.00 €	3 016 210.04 €
Reports de l'exercice 2024	Fonctionnement		2 719 872.99 €
	Investissement	33 210.04 €	
Restes à Réaliser 2024		288 500.00 €	107 000.00 €
TOTAL DU BUDGET	Fonctionnement	4 656 800.00 €	4 656 800.00 €
	Investissement	3 123 210.04 €	3 123 210.04 €
	TOTAL	7 780 010.04 €	7 780 010.04 €

Il demande au Conseil d'en délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Où l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2025 pour la commune, présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

